

Stage de licence en tribunal

Par **carolez**, le **22/12/2014** à **12:34**

Bonjour!

Je suis en L2 double licence droit-économie, étant donné qu'il faut effectuer un stage durant la licence je voulais en faire l'été 2014. J'ai donc pensé à envoyer des candidatures aux tribunaux à proximité de chez moi..

Mais déjà je ne suis pas sûre que ce soit possible en L2 ou avant un master ?

Puis je ne sais pas du tout à qui adresser ma lettre..

Donc si jamais vous avez les réponses cela me serait grandement utile :)

merci beaucoup !

Par **ainezumi**, le **23/12/2014** à **17:35**

Bonjour Carole,

J'ai fait mon stage de L1 dans un tribunal d'instance. Pour tout avouer, je l'ai obtenu sur recommandation, parce que je galérais à trouver et que la greffière en chef acceptait les stagiaires qui galéraient à trouver...

Du coup, je peux pas trop te répondre, ça dépend ce que tu souhaites voir en tribunal. J'ai bien aimé mon stage, puisque j'ai pu voir l'application concrète du programme de L1 (droit de la famille/tutelles/curatelles/PACS). Du coup c'était intéressant. J'ai aussi appris que je ne voulais pas être greffière en chef d'un TI haha!

Je te conseille de te rendre aux tribunaux avec qq CV/LDM avec un blanc au niveau du destinataire, et de te renseigner à l'accueil des tribunaux pour savoir à qui tu pourrais adresser tes candidatures... Tu peux aussi téléphoner pour avoir ces infos.

Et je te conseille de ratisser large pour espérer avoir au moins une réponse...

Bonne chance !